

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2026**

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2026**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
État des résultats	6
État de l'évolution des actifs nets	7
Bilan	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire une partie de ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025, et des actifs nets au 1er avril 2025 et 2024 et au 31 mars 2026 et 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Sassi et associé CPA inc.*

Montréal, le 2 juin 2026

---

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A133098

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Secrétariat à la jeunesse	248 183 \$	236 401 \$
Subventions salariales	15 206	21 773
Appel à Recycler	59 660	49 600
FAQDD	78 561	-
Ministère de l'Éducation	100 001	97 879
Fondation Chamandy	40 961	35 291
Fondation Dufresne Gauthier	20 000	-
Commandites et dons	46 882	52 365
Services	44 239	60 726
Cotisations	1 800	3 050
Intérêts	7 965	15 298
	<b>663 458</b>	<b>572 383</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	513 377	509 078
Frais de bureau	7 918	6 209
Événements et activités	74 346	67 539
Amortissement des immobilisations corporelles	1 061	1 476
Télécommunications	980	2 238
Honoraires professionnels	75 347	43 340
Cotisations	429	1 260
Formation	3 163	2 770
Loyer	23 689	22 014
Assurances	340	180
Déplacements et représentation	8 810	7 979
Publicité et promotion	42 815	2 760
Frais bancaires et divers	2 408	2 021
	<b>754 683</b>	<b>668 864</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(91 225) \$</b>	<b>(96 481) \$</b>

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

				2026	2025
	Investis en immobili- sations	Affectés	Non affectés	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>3 894 \$</b>	<b>189 642 \$</b>	<b>209 435 \$</b>	<b>402 971 \$</b>	<b>499 452 \$</b>
Insuffisance des produits sur les charges	(1 061) *	-	(90 164)	(91 225)	(96 481)
Utilisations de l'exercice	-	(90 339)	90 339	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>2 833 \$</b>	<b>99 303 \$</b>	<b>209 610 \$</b>	<b>311 746 \$</b>	<b>402 971 \$</b>

\* Représenté par l'amortissement des immobilisations de 1 061 \$

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****BILAN****AU 31 MARS 2026**

	2026	2025
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	41 020 \$	41 491 \$
Compte Avantage entreprise à intérêt quotidien	426 910	388 945
Débiteurs (note 3)	15 720	7 571
Subventions à recevoir	28 600	90 640
Frais payés d'avance	545	2 423
	<b>512 795</b>	<b>531 070</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	<b>2 851</b>	<b>3 912</b>
	<b>515 646 \$</b>	<b>534 982 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	72 846 \$	92 302 \$
Autres perçus d'avances	350	-
Apports reportés (note 7)	130 704	39 709
	<b>203 900</b>	<b>132 011</b>
<b>ACTIFS NETS</b>		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	2 833	3 894
AFFECTÉS (note 8)	99 303	189 642
NON AFFECTÉS	209 610	209 435
	<b>311 746</b>	<b>402 971</b>
	<b>515 646 \$</b>	<b>534 982 \$</b>
Engagement contractuel (note 11)		

**Pour le conseil d'administration,**  
\_\_\_\_\_, administrateur  
\_\_\_\_\_, administrateur

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

	<b>2026</b>	<b>2025</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	<b>(91 225) \$</b>	(96 481) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 061</b>	1 476
	<b>(90 164)</b>	(95 005)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	<b>127 658</b>	(56 325)
	<b>37 494</b>	(151 330)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition des placements	<b>(327 965)</b>	(295 298)
Disposition des placements	<b>290 000</b>	385 000
	<b>(37 965)</b>	89 702
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(471)</b>	(61 628)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>41 491</b>	103 119
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>41 020 \$</b>	41 491 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 septembre 1979. C'est un organisme de bienfaisance et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement et la qualité de vie;

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

### *Comptabilisation des produits*

#### *Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

#### *Commandites et dons*

Les revenus de commandites et dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### *Comptabilisation des produits (suite)*

#### *Services*

Les produits de services sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu.

#### *Cotisations*

Les cotisations sont constatées linéairement au cours de la période annuelle attribuable.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### *Instruments financiers*

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)***Instruments financiers (suite)**Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances à payer.

*Apports reçus sous forme de biens et de services*

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**3. DÉBITEURS**

	<b>2026</b>	2025
Comptes clients	<b>10 033 \$</b>	4 368 \$
Taxes à la consommation	<b>5 687</b>	3 203
	<b>15 720 \$</b>	7 571 \$

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026****4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobilier et équipement	<b>3 113 \$</b>	<b>2 213 \$</b>	<b>900 \$</b>	1 125 \$
Matériel informatique	<b>13 931</b>	<b>11 980</b>	<b>1 951</b>	2 787
	<b>17 044 \$</b>	<b>14 193 \$</b>	<b>2 851 \$</b>	3 912 \$

**5. MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge sur carte de crédit d'un montant total autorisé de 25 000 \$ et d'une carte de crédit de 5 000 \$ portant intérêt au taux de 9,45 % renouvelable annuellement. Au 31 mars 2026, la marge de crédit était inutilisée et le solde sur la carte de crédit était de 3 807 \$ (inclus dans les comptes fournisseurs à la note 6).

**6. CRÉDITEURS**

	<b>2026</b>	<b>2025</b>
Comptes fournisseurs	<b>25 066 \$</b>	13 195 \$
Salaires et vacances à payer	<b>46 909</b>	54 529
Subvention à rembourser <sup>(a)</sup>	-	18 599
Sommes à remettre à l'État	<b>871</b>	5 979
	<b>72 846 \$</b>	92 302 \$

# ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

### 7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	<b>Solde 31 mars 2025</b>	<b>Encaisse- ments</b>	<b>Constatés à titre de produits</b>	<b>Solde 31 mars 2026</b>
Secrétariat à la jeunesse	- \$	300 000 \$	244 183 \$	55 817 \$
Fondation Chamandy	19 709	55 000	40 961	33 748
Fondation DG - Campus	20 000	20 000	20 000	20 000
FAQDD	-	92 500	78 561	13 939
Appel à Recycler	-	66 860	59 660	7 200
	<b>39 709 \$</b>	<b>534 360 \$</b>	<b>443 365 \$</b>	<b>130 704 \$</b>

### 8. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu d'affecter des sommes aux projets d'ici 2027 et le tableau suivant présente les variations de chacune des affectations :

	<b>Solde 31 mars 2025</b>	<b>Utilisation</b>	<b>Affectation</b>	<b>Solde 31 mars 2026</b>
<b>Planification stratégique</b>				
Révision des programmes	70 704 \$	- \$	- \$	70 704 \$
Développement stratégie de financement	73 938	45 339	-	28 599
Développement d'une identité visuelle	45 000	45 000	-	-
	<b>189 642 \$</b>	<b>90 339 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>99 303 \$</b>

Ce montant grevé d'une affectation d'origine interne ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

**9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2026	2025
Débiteurs	(8 149) \$	5 323 \$
Subventions à recevoir	62 040	(43 840)
Frais payés d'avance	1 878	(555)
Créditeurs	(19 456)	2 859
Autres perçus d'avances	350	-
Apports reportés	90 995	(20 112)
	<b>127 658 \$</b>	<b>(56 325) \$</b>

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et de la subvention à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers.

# ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

---

### 11. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 56 747 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2027	23 176 \$
2028	23 640
2029	9 931
	<hr/>
	56 747 \$

---

**ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026****Dépenses par projet (non audité)**

	<b>FDG</b>	<b>EÉC</b>	<b>FAQDD</b>	<b>SAJ</b>	<b>ADM</b>	<b>SAJ</b>	<b>Appel à Recycler</b>
<b>Dépenses</b>	<b>Projet Campus</b>	<b>Projet Campus</b>	<b>Projet Campus</b>	<b>Projet Campus</b>	<b>Projet Campus</b>	<b>Parcours Jeunesse</b>	<b>Parcours Jeunesse</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	12 276	5 232	60 776	25 224	5 068	141 751	46 828
Loyer	-	-	3 743	-	-	-	-
Frais de formation	928	-	-	1 153	-	452	-
Frais de déplacement et de séjour	-	-	2 445	516	-	526	1 056
Matériel et frais de communication	115	-	-	3 254	-	676	238
Honoraires professionnels	-	-	11 198	2 311	-	-	1 000
Développement, adaptation et diffusion de contenu	1 217	-	-	2 358	-	-	478
Sous-traitance	500	-	-	13 200	-	2 500	-
Montants alloués à des projets	-	-	-	-	-	25 150	-
Activités destinées aux jeunes	4 964	-	400	4 237	-	16 337	4 812
Frais de gestion	-	-	-	-	-	4 539	5 248
<b>Total des dépenses</b>	<b>20 000</b>	<b>5 232</b>	<b>78 561</b>	<b>52 253</b>	<b>5 068</b>	<b>191 931</b>	<b>59 660</b>